

BELGIË – BELGIQUE
P.P.
7000 MONS 1
PP 5 499

BUREAU DE DÉPÔT
DE MONS 1

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL • N° 39 •
JANVIER – FÉVRIER – MARS 2002
ÉDITEUR RESPONSABLE : VINCENT SWINNEN,
5, RUE MARECAUX, 7333 TERTRE (065 64 16 44)

L'ÉCHO DES MARAIS



SPÉCIAL LIFE

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2002 • N° 39

L'ÉCHO DES MARAIS

BULLETIN DE L'ANTENNE RÉGIONALE RNOB — CENTRE OUEST HAINAUT DES RÉSERVES NATURELLES

L'Écho des Marais « Spécial LIFE » est publié dans le cadre du projet Life-Nature « Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine ». Ce projet est financé par l'Union européenne et la Région wallonne. D'une durée de quatre ans, sa mise en œuvre est confiée à l'A.S.B.L. Réserves Naturelles RNOB et à la direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) du ministère de la Région wallonne.

L'auteur du projet, l'A.S.B.L. Réserves Naturelles RNOB, est une association privée de conservation de la nature qui gère plus de cent quarante réserves naturelles en Wallonie, soit un peu moins de trois mille hectares. Parallèlement, l'association poursuit de nombreuses actions en faveur de la sauvegarde de la biodiversité. Parmi les priorités de l'association figurent aussi l'accueil, la sensibilisation et l'information du grand public. Les Réserves Naturelles RNOB se préoccupent également de la politique générale de conservation de la nature, suivent de près l'action des pouvoirs publics et entretiennent avec eux des relations serrées pour améliorer cette action.

La DGRNE ayant la conservation de la nature dans ses attributions a pour mission la création et la gestion des réserves domaniales, la mise en œuvre de la législation sur la conservation de la nature, la mise en place des parcs naturels, des actions de vulgarisation et de sensibilisation... Dans le cadre de ce projet Life, les partenaires décentralisés sont la division Nature et Forêts (direction de Mons) et l'antenne du Centre de recherche de la nature, des Forêts et du Bois située à Harchies.



SOMMAIRE

Éditorial	3
Un projet <i>Life-Nature</i> dans la vallée de la Haine	4
Damien Bauwens, ingénieur chef de cantonnement à la Division Nature et Forêts	8
L'étrépage des roselières	10
Les étudiants du collège Notre-Dame-de-Bon-Secours de Binche au service de la nature	12
Actualités	14
Programme d'activités	15

Encart central détachable

Fiche d'espèce: le blongios nain, emblème menacé de nos roselières 1

Circuit de balade aux marais d'Harchies II & III

Fiche d'espèce: le roseau, roi des roselières IV

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

Le ministre de l'Agriculture et de la Ruralité José Happart, Damien Bauwens, Gaëtan Bottin, Hugues Dufourny, Pascal Dupriez, Franck Hidvégi, Joëlle Huysecom, Vincent Swinnen, les membres de l'ARCOH, l'équipe du CRIE d'Harchies.

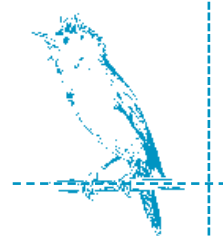
Photos: Franck Hidvégi, Philippe Jenard, Vincent Swinnen, Roger Tonnel
Archives RNOB
Cartes: Isabelle Debeer
Dessins: Véronique Goossens
Conception graphique: Amélie Mélo

L'Écho des Marais est le bulletin trimestriel de l'Antenne régionale Centre Ouest Hainaut (ARCOH) des *Réserves Naturelles RNOB*. L'ARCOH a pour objectif de faire la promotion des activités de gestion et de protection de la nature dans le centre et l'ouest du Hainaut. Neuf réserves naturelles RNOB sont situées sur son territoire. L'ARCOH est active dans le *Parc naturel des plaines de l'Escaut*, le *Plan communal de développement de la nature* de La Louvière, le *Plan communal de développement de la nature* de Mons, le *Plan communal de développement rural* de Bernissart. L'ARCOH collabore également avec la section Tournais du *Cercle des naturalistes de Belgique* et avec l'*Hellébore* (section de Bon-Secours du *Cercle des naturalistes de Belgique*).

Dans le cadre du projet *Life-Nature* « Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine », deux des quatre numéros annuels de *L'Écho des Marais* bénéficient du soutien de l'Union européenne et de la Région wallonne. Ces numéros « spécial *Life* » sont destinés à apporter de l'information sur les activités et les acteurs du projet *Life*, ainsi que sur les richesses naturelles du bassin de la Haine.

Contacts

Vincent Swinnen & Gaëtan Bottin
Réserves Naturelles RNOB
27, place des Combattants
7330 Saint-Ghislain
Tél. & fax 065 75 54 75
vincent.swinnen@rno.be



Jean-François Godeau
Président de l'ARCOH
71, rue des Grands Prés
7000 Mons
Tél. 065 34 82 41
jf.godeau@swing.be

Contacts et rendez-vous habituels:

Ghlin
Pascal Dupriez
Tél./fax 065 84 53 11
Devant l'académie de police
route d'Ath à Jurbise

Harchies-Hensies-Pommerœul
journées de gestion:
Michel Housen
Tél. 065 31 13 03 – 39 64 28
visites et animations:
CRIE d'Harchies
Tél./fax 069 58 11 72
rno.hai@skynet.be
Pour les visites classiques
Sur la place de Pommerœul
(église, clocher penché)

Près de Grand-Rieu
(Hautrage)
Pierre Anrys
Tél. 065 73 01 39
Alain Malengreau
Tél. 065 62 20 64

Sur la place de la Gare
à Saint-Ghislain
journées de gestion:
idem ou à l'entrée de la réserve:
rue des Bâts, à Hautrage

Les Marionville
Pierre Anrys
Tél. 065 73 01 39
Sur la place de Tertre (église)

Les Prés du village
Jean-François Godeau
Tél. 065 34 82 41
Place d'Hyon
ou à l'entrée de la réserve

Thieu
Mandy Marchi
Tél. 064 66 56 86
À la gare d'Havré

Wiers
Michel Quintart
Tél. 069 77 11 13
Pascal Dupriez
Tél. 065 84 53 11
À la gare de Peruwelz

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Avril 2002

Lundi 1^{er} au vendredi 5: stage Nature
Art et Nature pour les 9-12 ans: voir rubrique « Écho du CRIE »
Samedi 6 à 9 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Samedi 6 à 9 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Samedi 13 à 9 h, Près de Grand Rieu
Dimanche 14 à 9 h, Les Marionville
Dimanche 14 à 14 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Visite familiale *Un réseau pour la nature*: voir page « Actualités »
Samedi 20 à 13 h 30, Harchies-Hensies-Pommerœul
Dimanche 21 à 8 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
À l'écoute des chants d'oiseaux: voir rubrique « Écho du CRIE »
Dimanche 28 à 9 h, Près de Grand Rieu

Mai 2002

Samedi 4 à 9 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Samedi 4 à 21 h 30, Thieu
Visite à l'écoute des amours de notre faune nocturne
Dimanche 12 à 8 h 30, Les Marionville
Visite matinale à l'écoute des chants d'oiseaux
Samedi 18 à 13 h 30, Harchies-Hensies-Pommerœul
Samedi 18, la côte d'Opale
À la découverte du Platier d'Oye et du cap Blanc-Nez
(sur inscription, cf. réserve de Thieu)
Vendredi 31 à 19 h 30, Harchies-Hensies-Pommerœul
Visite crépusculaire familiale: voir rubrique « Écho du CRIE »

Juin 2002

Samedi 1^{er} à 9 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Samedi 1^{er} à 21 h 30, Thieu
Journée portes ouvertes *La Nature en Fête*, voir page Actualités
Dimanche 2 à 9 h, Harchies-Hensies-Pommerœul
Journée portes ouvertes *La Nature en Fête*, voir page Actualités
Dimanche 9 à 9 h 30, Les Marionville
Samedi 15 à 13 h 30, Harchies-Hensies-Pommerœul

LA PARTICIPATION aux visites guidées est gratuite pour les membres RNOB. Elle est fixée à 3 € pour les non-membres; 1,5 € jusqu'à 15 ans et au-delà de 65 ans (il est possible de se faire membre sur place: 19 € ou 16 €).

La participation aux journées de gestion est gratuite pour tous. Lors de vos participations aux visites guidées et/ou journées de gestion, prévoyez bottes, vêtements de circonstance, jumelles et au besoin pique-nique et en-cas... Merci.

QUOI DE NEUF DANS LA VALLÉE DE LA HAINE

Écho du CRIE

Comme chaque printemps, les activités reprennent de plus belle au CRIE d'Harchies. On notera le stage *Art et Nature* pour les enfants de 9 à 12 ans, du lundi 1^{er} au vendredi 5 avril, un stage *Contes et légendes de nos marais* pour les enfants de 3 à 5 ans, du lundi 1^{er} au mercredi 3 juillet et trois stages *Découvertes et aventures dans les marais* en juillet-août. Plusieurs activités originales sont prévues pour un public familial. Pour la première, il faudra se lever tôt. En effet, une balade à l'écoute des oiseaux est

organisée le dimanche 21 avril dès 8 heures du matin. Pour la seconde, il s'agira plutôt de se coucher tard car une balade crépusculaire est organisée le vendredi 31 mai à 19 h 30. Venez découvrir aux marais d'Harchies l'ambiance si particulière de ces deux moments privilégiés de la journée.

Pour plus de renseignements sur toutes ces activités :

CRIE d'Harchies, 5, chemin des Préaux, 7321 Harchies - Tél. & fax 069 58 11 72 rnob.hai@skynet.be

Green Days 2002 – dimanche 14 avril

Dans le cadre de la *Semaine Verte 2002* organisée par la Commission européenne, du 13 au 21 avril, les *Reserves Naturelles RNOB* ont souhaité proposer un programme d'activités dans les différentes régions concernées par des projets *Life-Nature*. En ce qui concerne la vallée de la Haine, une visite thématique familiale *Un réseau pour la nature* sera organisée le

dimanche 14 avril à 14 heures, au départ du CRIE d'Harchies. Au programme : visite thématique pour les parents et animation nature pour les enfants.

Pour plus de renseignements, contactez l'équipe du projet *Life* : Vincent Swinnen ou Gaëtan Bottin au 065 75 54 75.

Les journées « Nature en fête » – 1^{er} et 2 juin

Le samedi 1^{er} juin dès 21 h 30, venez nous rejoindre à la réserve de Thieu pour une balade crépusculaire et nocturne. Rendez-vous devant la gare d'Havré. Dans ce même cadre, l'équipe du CRIE d'Harchies propose le dimanche 2 juin, dès 9 heures, des visites des

marais, des animations familiales, mais aussi d'autres activités originales ! Des activités sont également proposées en divers autres lieux en Wallonie. Un programme est disponible aux *Reserves Naturelles RNOB* (02 245 55 00 — www.rnob.be)

Une nouvelle réserve dans la Vallée de la Haine !

Début février, la réserve naturelle de l'Espace Tilou a été officiellement créée grâce à la signature d'une convention liant pour dix-neuf ans les *Reserves Naturelles RNOB* et l'A.S.B.L. *Tilou* (centre pour personnes polyhandicapées). Cette zone, située dans le village de Maisières (entité de Mons),

est constituée principalement de pelouses sèches très intéressantes notamment d'un point de vue botanique. Voilà qui nous changera des zones humides et autres marécages gérés jusqu'à présent dans la région !

Plus d'infos dans notre prochaine édition !

La Vallée de la Haine, un objectif nature prioritaire pour l'Europe

Insalubres, dangereux, malsains, improductifs... Combien d'images d'Épinal ne collent-elles pas à la peau des marais et autres marigots ? Les roselières n'échappent bien sûr pas à ce constat. Trop longtemps considérées comme ne pouvant être que drainées et asséchées, elles sont aujourd'hui parmi les habitats naturels les plus menacés qu'il convient de protéger en priorité.

L'Europe ne s'y est pas trompée. En participant au financement d'un programme *Life-Nature* au travers d'un plan d'« Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine », elle donne un coup d'accélérateur à un programme d'étude initié il y a plus de vingt ans par le centre de recherche à Harchies, ainsi qu'à la gestion et l'éducation développée dans les zones humides du bassin de la Haine.

J'ai souhaité que la Région wallonne soit très étroitement associée à ce programme européen, en partenariat avec les *Reserves Naturelles RNOB*. Je pense notamment aux recherches scientifiques développées par le *Centre de recherche de la nature, des forêts et du bois* et à la gestion des marais d'Harchies-Hensies-Pommerœul organisée avec les moyens de la division de la nature et des forêts.

Ce programme *Life-Nature* a pour ambition d'assurer une protection et une gestion efficaces à une part significative des roselières et des zones humides de la vallée de la Haine. Autant d'habitats qui ne manqueront pas de rejoindre le grand réseau européen de sites protégés *Natura 2000*, dont j'ai cœur à assurer le développement en Wallonie. Pour mener à bien ce programme *Life*, la collaboration de tous les acteurs de la ruralité est nécessaire. Nul doute que les agriculteurs, les chasseurs, les exploitants forestiers, les naturalistes... trouveront un terrain fertile pour expérimenter et développer une saine et franche collaboration. Tel est notamment l'objectif de l'*Écho des marais* « spécial *Life* » qui, deux fois par an, vous tiendra informé de l'évolution du programme sur le terrain.

Le ministre de l'Agriculture et de la Ruralité

UN PROJET LIFE-NATURE DANS LA VALLÉE DE LA HAINE

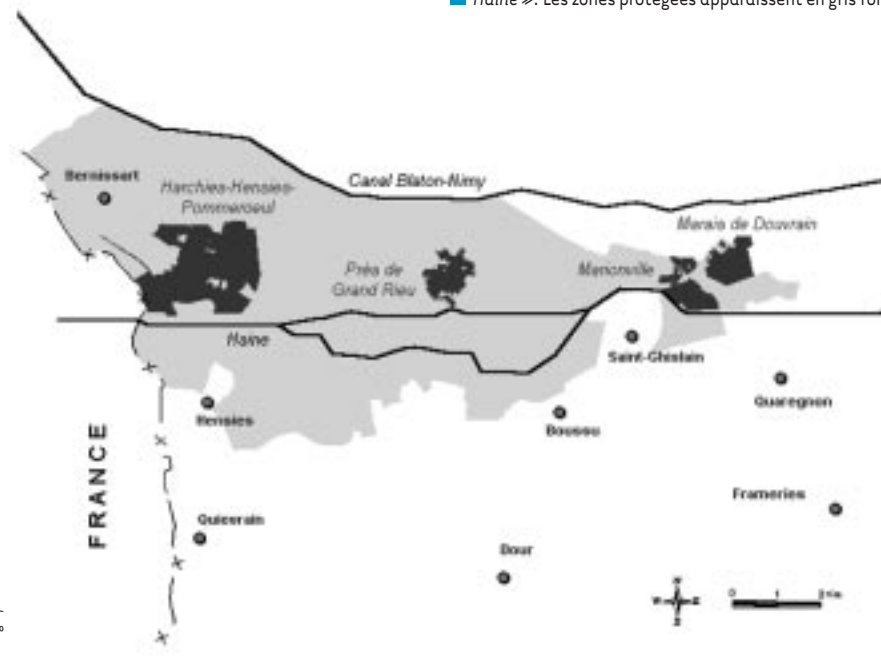
En juillet dernier,
les Réserves
Naturelles RNOB
et la Région wallonne
se sont vu attribuer
un projet Life-Nature.

Cofinancé par
l'Europe et par
la Région wallonne,
il vise à établir
un plan d'« Actions
pour l'avifaune
des roselières
du bassin
de la Haine ».
Un bon coup
de pouce
aux défenseurs
de la nature
dans cette région !

La Haine, soixante kilomètres de long... Prenant sa source sur le plateau d'Anderlues, entre Binche et Charleroi, cet affluent de l'Escaut a donné son nom au Hainaut. Autrefois, elle déployait ses méandres au sein de vastes prés marécageux régulièrement inondés. Aujourd'hui, si son lit est rectifié et canalisé, son bassin regorge encore de sites naturels remarquables.

Le projet *Life* s'intéresse à la partie du bassin de la Haine située entre Quaregnon et Hensies où des sites marécageux se sont progressivement développés entre 1925 et 1950. Suite à l'exploitation souterraine du charbon, d'importants tassements de terrain se sont produits, créant dans les parties les plus basses de la vallée des cuvettes d'effondrement qui ont été rapidement envahies par les eaux. Certaines de ces zones humides ont été asséchées ou remblayées, mais d'autres y ont échappé et accueillent aujourd'hui une flore et une faune exceptionnelles. Ces zones humides sont aujourd'hui protégées : le marais de Douvrain à Baudour, les Marionville entre Saint-Ghislain et Quaregnon, les Prés de Grand Rieu à Hautrage et le complexe marécageux d'Harchies-Hensies-Pommeroeul.

Périmètre concerné par le programme Life-Nature
« Actions pour l'avifaune des roselières du bassin de la
Haine ». Les zones protégées apparaissent en gris foncé.



Cartographie: Isabelle Debeer



Fourbus mais satisfaits

Lors de ces trois journées bien remplies, nos jeunes amis ont pu découvrir et participer à la gestion des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, des prés de Grand-Rieu, des Prés du village et de la réserve de Ghlin. Ils ont ainsi pu s'initier au déboisement des roselières, au creusement de mares, à l'évacuation de produits de fauche et à la limitation de l'envahissante fougère aigle. Mal-

gré des conditions climatiques très favorables, ces différents travaux s'avèrent toujours assez ardues, car il faut composer avec la nature du terrain, souvent inondé ou boueux à souhait. C'est sans rechigner, et toujours avec le sourire, que notre bande de joyeux lurons est parvenue au bout de ces tâches. Le soir, ils pouvaient rentrer au gîte, un peu fourbus, mais avec la satisfaction du devoir accompli.

L'équation de la réussite

Le groupe s'est dit globalement très satisfait de ce séjour. Même si le travail pouvait paraître parfois un peu rude, ils y ont trouvé de nombreuses sources de satisfaction. Ils ont particulièrement apprécié la découverte et la diversité des sites, ainsi que la diversité des travaux à accomplir, loin de la monotonie de certaines retraites. Ajoutons à cela la rencontre des différents gestionnaires des sites, un gîte confortable et une ambiance sympathique et nous aurons là l'ensemble

des éléments ayant contribué à la réussite de ce séjour.

Merci encore à Amandine, Cathérine, Magaly, Mélanie, Julien, Laury, Nicolas, Stéphane, Sylvain et M. Bosquillon pour leur aide appréciable dans la gestion de notre patrimoine naturel commun. Si vous voulez comme eux vous rendre utiles dans ce domaine, n'hésitez pas à nous contacter. Ce n'est pas le travail ni les idées qui manquent!

Vincent Swinnen

LES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS DE BINCHE au SERVICE DE LA NATURE

CHACQUE année, les étudiants de rhéto du collège Notre-Dame-de-Bon-Secours de Binche effectuent une retraite de trois jours dans un endroit de leur choix. L'un des étudiants, Laury Lambot, a voulu rompre avec la tradition des retraites dans les monastères et a proposé une démarche originale permettant d'allier protec-

tion de la nature, vie au grand air et travail en groupe. La proposition: trois jours de gestion dans une réserve naturelle! La formule ayant remporté l'adhésion du groupe, ce ne sont pas moins de neuf jeunes, encadrés par M. Bosquillon, leur professeur, qui ont installé leur camp de base au gîte rural des Sartis à Harchies.



Oiseaux et roselières

L'intérêt de ces sites protégés réside notamment dans la présence de roselières, vastes zones marécageuses où pousse presque exclusivement le roseau (voir l'encart central). Les principaux bénéficiaires du projet *Life* sont les oiseaux qui vivent dans ces massifs de roseaux. Beaucoup d'entre eux sont devenus très rares en Belgique et sont reconnus comme menacés à l'échelle européenne tels le grand butor – héron au



Photo: Vincent Swinnen

La Vallée de la Haine est riche en zones humides qui ont vu le jour dans des cuvettes d'effondrement d'anciennes mines de charbon. L'étang de Pommerœul ainsi créé abrite l'une des plus vastes roselières de Wallonie



Le grand butor

plumage parfaitement adapté au camouflage dans la roselière –, le blongios nain (voir l'encart central) – autre héron, de très petite taille comme son nom l'indique –, le busard des roseaux – rapace nichant au sol dans les roselières – et la gorge-bleue à miroir blanc – petit oiseau aux couleurs éclatantes. La présence de ces oiseaux dans le bassin de la Haine confirme l'importance de cette région pour leur protection à l'échelle de l'Europe.

Pourquoi ces oiseaux sont-ils menacés? Les roselières qui abritent ces espèces tendent à disparaître en Europe occidentale, le roseau ayant de moins en moins sa place dans le paysage « moderne ». Le drainage des zones humides pour l'agriculture, les plantations de peupliers, l'éradication des marais au profit de zonings et autres lotissements ont réduit à peau de chagrin l'espace réservé aux roselières. ▶



Gorge-bleue à miroir blanc

Le saule et le roseau

Or, de nos jours, même dans des sites protégés comme les réserves naturelles, les roselières sont en péril, menacées par le boisement spontané (saules, aulnes...). Certes, ces boisements hébergent d'autres espèces d'oiseaux, mais si toutes les roselières sont envahies par les arbres, inévitablement cela entraîne la disparition de tout le cortège d'oiseaux associés à ces milieux. Les partenaires du projet *Life* vont s'atteler à ce problème en déboisant plusieurs dizaines d'hectares de roselières. D'autres mesures de gestion favorables à ces milieux et à son avifaune seront également mises en œuvre. La Région wallonne va aussi mettre sur pied un vaste programme de suivi des roselières, de son avifaune et de la qualité de l'eau dans les réserves. Ces études scientifiques sont indispensables pour mieux comprendre et protéger ces habitats particuliers. Ce projet aura aussi un volet information et sensibilisation auprès des habitants de la région qui sera développé par les *Réserves Naturelles RNOB*.

Le partenariat institué entre la Région wallonne et les *Réserves Naturelles RNOB* représente une chance unique d'assurer une gestion adéquate des roselières. À lui seul, le bassin de la Haine ne peut pas « sauver » ces espèces. Mais, partout ailleurs en Europe, des programmes similaires de sauvegarde de cet écosystème sont mis sur pied. Par leur position centrale, la Belgique et le bassin de la Haine ont une responsabilité à prendre pour la protection de ces sites naturels d'exception. Le projet *Life-Nature* leur en offre l'opportunité.

Les roselières sont menacées par le boisement spontané. Les gestionnaires du programme *Life-Nature* prévoient le déboisement de plusieurs dizaines d'hectares de roselières.

Gaëtan Bottin



Photo: Claudine Smeek

Au travail

L'opération est généralement lourde en manipulation et en main d'œuvre: l'aire de travail est délimitée au moyen de bornes bien visibles, la surface choisie est soigneusement fauchée et ratissée, le produit de la fauche est exporté et, enfin, le travail d'étrépage proprement dit peut commencer. Selon la superficie et/ou la nature de la surface à traiter c'est la houe ou le bulldozer qui est choisi. Généralement, on découpe la surface en bandes parallèles que l'on évacue au fur et à mesure à reculons de façon à ne pas abîmer les zones déjà travaillées. L'époque a également son importance: l'étrépage sera pratiqué idéalement à la fin de l'automne ou au début de l'hiver car, durant cette période, le froid et l'humidité libèrent les graines de leur dormance.



Photo: Vincent Swinnen

Gestion à long terme

L'étrépage est donc une opération lourde et brutale qui permet toutefois une régénération rapide du milieu. Même si la charge de travail est grande, elle est largement compensée par un suivi beaucoup plus léger les années qui suivent car, contrairement à d'autres techniques de gestion, comme la fauche par exemple, l'étrépage ne doit être renouvelé sur une même parcelle qu'après cinq, dix voire vingt ans. Du travail en moins, ce ne sont pas les gestionnaires qui s'en plaindront!

Pascal Dupriez



L'ÉTRÉPAGE DES ROSELIÈRES

L'étrépage est une technique de gestion classique pour régénérer les landes et les pelouses calcaires. Appliquée aux roselières, elle apporte également des résultats encourageants.

LA PRATIQUE de l'étrépage est bien connue des gestionnaires de réserves naturelles. Elle consiste à retirer du sol la couche superficielle la plus riche en matière organique avec le tapis de racines des plantes qui y poussent.

L'objectif est double: atteindre des niveaux plus profonds où les stocks de graines ainsi mises à nu pourront germer, et permettre la colonisation de jeunes plantes caractéristiques des sols pauvres en éléments nutritifs.



Appliqué aux roselières, l'étrépage s'avère être une technique de régénération efficace.

Et les roselières ?

En vieillissant, une roselière accumule à ses pieds une épaisse couche de végétaux morts (feuilles, tiges...) qui devient alors le support d'ancrage de végétaux comme le houblon ou l'ortie, ensuite d'arbustes et d'arbres. Cette évolution est un drame pour la roselière: l'épaississement de la litière em-

pêche le développement des rhizomes (tiges souterraines) qui n'ont plus assez de lumière et de place pour produire de nouvelles tiges. L'étrépage est donc une véritable cure de jouvence pour les roselières dégradées en permettant l'apparition de jeunes rhizomes et de jeunes pousses.



Photo: Vincent Swinnen



UN PROJET LIFE-NATURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si l'Europe vient à peine d'arriver dans le porte-monnaie du citoyen européen, cela fait beaucoup plus longtemps que la nature est soumise à des décisions prises à l'échelon de l'Union européenne. En effet, les principaux textes législatifs européens (appelés *directives*) concernant la conservation de la nature datent respectivement de 1979 (directive Oiseaux) et de 1992 (directive Habitats). Ces textes réglementent la protection de la faune, de la flore et des habitats menacés au niveau européen. Concrètement, les pays membres de l'Union doivent appliquer ces directives, principalement par la constitution d'un vaste réseau de sites protégés appelé *Natura 2000*.

Parallèlement à ces directives, l'Union européenne s'est dotée d'un budget permettant le cofinancement de programmes de conservation de la nature: le fonds *Life-Nature*. C'est ainsi que chaque année, des projets dans toute l'Europe se voient cofinancés par ce fonds. Ce sont les projets *Life-Nature*.

Un projet *Life-Nature* doit proposer des mesures visant à protéger des animaux, des plantes ou des habitats particulièrement menacés à l'échelle européenne au sens des directives Oiseaux et Habitats. Exemples de projets européens *Life-Nature*: la conservation des gorges de l'Ardèche dans le sud de la France, la protection d'une espèce rarissime de myosotis sur les rives du lac de Constance en Autriche ou la réintroduction de l'aigle royal en Irlande.

En Belgique, entre 1994 et 2001, une vingtaine de projets *Life-Nature* ont vu le jour. Les objectifs de ces projets sont très divers: de la gestion de prairies marécageuses ou de landes, à la protection de l'habitat du râle des genêts, en passant par la restauration de rivières ou de zones côtières et l'aménagement de la forêt de Soignes à Bruxelles. Ces projets ont toujours une durée limitée dans le temps, habituellement entre deux et quatre ans.



DAMIEN BAUWENS, INGÉNIEUR CHEF DE CANTONNEMENT à LA DIVISION NATURE ET FORÊT

DAMIEN BAUWENS, marié et père de cinq enfants, est ingénieur agronome, spécialisation Eaux et Forêts, discipline indispensable pour entrer à la division Nature et Forêt (DNF) au sein du ministère de la Région wallonne. Attiré depuis son plus jeune âge par le contact avec la terre et l'environnement, il est depuis neuf ans chef du cantonnement de Mons. Ce cantonnement est le plus grand de Wallonie, puisqu'il couvre pratiquement un cinquième du territoire wallon et près d'un quart de ses communes ! Il s'étend de Mouscron-Comines à La Hulpe, en passant par Mons, Binche et Villers-la-Ville.

Au départ axées essentiellement sur la forêt et les cours d'eau, les missions de la DNF n'ont cessé d'évoluer, nous dit D. Bauwens. « Ce n'est pas sans raison que le mot nature a d'ailleurs remplacé le mot eau dans notre appellation, et y devient même prépondérant. »

« Nos missions s'étendent actuellement de la gestion complète des forêts domaniales à celle, plus partielle, des autres forêts soumises (propriétés des communes, provinces, CPAS, fabriques d'église...). À cela s'ajoutent des missions de police. Nous sommes en effet chargés de faire respecter la législation forestière, y compris la circulation à l'intérieur de celle-ci, la chasse, la pêche et la protection de la nature. La gestion des réserves naturelles

domaniales, des zones humides d'intérêt biologique, des cavités souterraines et de certains espaces verts publics est également de notre ressort. Enfin, il faut encore citer les activités de guidance, de sensibilisation du public, ainsi que les avis d'urbanisme et l'implication dans la dynamique des parcs naturels, des contrats de rivière... »

« Pour gérer l'ensemble de ces matières, je dispose, de dix-neuf agents techniques (un par « triage », trois ou quatre triages formant une « brigade »), d'autant d'ouvriers forestiers et d'une équipe administrative basée à Mons. »

« Cette situation date de la dernière restructuration (1994) et n'est malheureusement plus tout à fait adaptée. En effet, depuis cette époque, la superficie totale gérée n'a cessé de croître (elle a plus que doublé depuis 1975), ainsi que les missions liées à la protection de la nature, aux avis... C'est pourquoi une nouvelle structure est en projet. »

« Elle scinderait le cantonnement de Mons en donnant notamment naissance à un nouveau cantonnement propre au Brabant-Wallon et à l'est du Hainaut. Pour ce qui est des moyens financiers, ceux-ci sont satisfaisants en ce qui concerne la conservation de la nature et les espaces verts, ainsi que pour les investissements en matière forestière. Par contre, les sommes prévues pour le fonctionnement de la gestion forestière s'avèrent souvent trop limitées. Les nouvelles législations qui se

mettent actuellement en place, telle celle concernant le réseau Natura 2000 par exemple, constitueront des instruments réglementaires nouveaux, mais également un surplus de travail très important. »

On s'en doute, une tâche aussi vaste et variée ne va pas sans susciter un certain nombre de problèmes. « Certes les agents forestiers aiment leur métier de terrain et se montrent de plus en plus réceptifs aux changements dans ce domaine et notamment à une approche plus écologique de la gestion forestière. Mais nous sommes parfois confrontés à un environnement social peu réceptif. De par notre statut, nous nous devons de rester à la croisée des chemins entre le monde agricole, les forestiers, les chasseurs, les naturalistes... Le manque de respect par le public nous cause de plus en plus de problèmes (vandalisme, déchets...) et entraîne de grosses dépenses (10 000 € par an

pour le seul nettoyage des forêts domaniales, par exemple). »

« Enfin, l'augmentation des moyens humains ne colle pas systématiquement à l'accroissement des tâches qui nous sont confiées. »

Quant à ses motivations, D. Bauwens tente de les faire partager à chaque instant par son équipe. « Je trouve que c'est une chance de pouvoir participer directement à la gestion durable de notre environnement. De même, j'aime montrer que les aspects économiques et écologiques de la forêt ne sont pas forcément incompatibles. »

Souhaitons-lui bonne chance et bonne réussite également dans le cadre de ce projet Life, car Damien Bauwens et son équipe seront une fois de plus au four et au moulin, notamment pour de nombreuses activités de gestion dans les zones humides de la vallée de la Haine.

Propos recueillis
par Vincent Swinnen

Damien Bauwens



Photo : Vincent Swinnen

Damien Bauwens



Photo : Vincent Swinnen